

Province de Québec
Municipalité du Canton de Roxton

À une session ordinaire du conseil de la Municipalité du Canton de Roxton, tenue le 4 avril 2016 à 19h30 au lieu ordinaire de séances, conformément aux dispositions du Code municipal de la Province de Québec.

À laquelle étaient présents :

Le maire : M. Stéphane Beauchemin
Les conseillers : M. Gilles Ducharme
M. Conrad Daviau
Mme Diane Ferland
M. Bernard Bédard
M. Éric Beauregard

Était absent : M. François Légaré

Caroline Choquette, directrice générale et secrétaire-trésorière, était également présente.

Tous formant quorum sous la présidence du maire.

Les états financiers en date du 31 mars 2016 ont été remis à tous les membres du conseil.

41-04-2016

1. **Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par M. Éric Beauregard appuyé par Gilles Ducharme et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour soit adopté.

Le varia reste ouvert pour l'ajout de points en cours de séance.

Adoptée

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour;
2. Questions de l'assemblée;
3. Adoption du procès-verbal de la séance du 7 mars 2016;
4. Dépôt des états financiers de la Municipalité du Canton de Roxton au 31 décembre 2015;
5. Dépôt des états financiers de la Régie intermunicipale de protection contre l'incendie de Roxton Falls et de la Régie intermunicipale de Roxton;
6. Rapport de l'inspecteur en bâtiments;
7. Rapport de l'inspecteur municipal;
8. Travaux de voirie pour l'année 2016;

9. Octroi du contrat pour l'achat d'abat-poussière pour l'année 2016;
10. Inscription au congrès 2016 de l'ADMQ;
11. Nomination et désignation d'un membre du conseil autorisé à enchérir pour et au nom de la municipalité advenant la vente d'un immeuble;
12. Modification de l'entente intermunicipale relative à la constitution de la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains;
13. Avis de motion – Règlement modifiant le règlement municipal 250-2009 décrétant l'imposition d'une taxe pour le financement des centres d'urgence 911;
14. Avis de motion – Règlement modifiant le règlement no. 301-2015 pour fixer le taux de taxes et compensation pour l'exercice financier 2016;
15. Ventes de garage sans permis;
16. Centre National de cyclisme de Bromont - Demande d'autorisation d'utilisation de la voie publique pour le Défi vélo Desjardins Roule pour l'Espoir du 9 juillet 2016;
17. Syndicat des producteurs acéricoles de la région de Saint-Hyacinthe – Demande d'appui pour conserver le régime actuel en acériculture;
18. Demande d'ajout de panneaux de signalisation pour le partage de la route;
19. Demande de participation financière de la Paroisse Saint-Jean-Baptiste pour le déneigement pour l'hiver 2015-2016;
20. Liste des comptes;
21. Divers :
 - 21.1. Mandat au service d'aménagement de la MRC d'Acton pour la préparation d'un projet de règlement modifiant le règlement de zonage 181-2003;
 - 21.2. Approbation de la liste de destruction des archives;
 - 21.3. Mandat à M. Jean Beauchesne de WSP Canada pour la préparation des plans et devis pour le rechargement et le pavage du 6^{ème} Rang (section située entre le chemin Shefford et le chemin Granby);
 - 21.4. Appels d'offres pour les travaux de rechargement du chemin de la Mine (entre le 4^{ème} et le 5^{ème} Rang) ainsi que le 6^{ème} Rang (côté de Roxton Pond);
22. Rapport des comités;
23. Correspondance;
24. Questions de l'assemblée;
25. Levée de l'assemblée.

42-04-2016

3. **Adoption du procès-verbal de la séances du 7 mars 2016**

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance du procès-verbal de la séance du 7 mars 2016;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par M. Bernard Bédard
appuyé par Mme Diane Ferland
et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter le procès-verbal
tel que rédigé.

Adoptée

4. **Dépôt des états financiers de la Municipalité du Canton de Roxton
au 31 décembre 2015**

Les états financiers en date du 31 décembre 2015 ont été déposés.

5. **Dépôt des états financiers de la Régie intermunicipale de protection
contre l'incendie de Roxton Falls et de la Régie intermunicipale de
Roxton au 31 décembre 2015**

Les états financiers de la Régie intermunicipale de protection
contre l'incendie de Roxton Falls et de la Régie intermunicipale de
Roxton au 31 décembre 2015 ont été déposés.

43-04-2016

6. **Rapport de l'inspecteur en bâtiments**

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris
connaissance du rapport de l'inspecteur en bâtiments;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par M. Conrad Daviau
appuyé par M. Bernard Bédard
et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter le rapport de
l'inspecteur en bâtiments tel que rédigé.

Adoptée

44-04-2016

7. **Rapport de l'inspecteur municipal**

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris
connaissance du rapport de l'inspecteur municipal;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par M. Gilles Ducharme
appuyé par Mme Diane Ferland
et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter le rapport de
l'inspecteur municipal tel que rédigé.

Adoptée

45-04-2016

8. **Travaux de voirie pour l'année 2016**

Il est proposé par M. Éric Beauregard appuyé par M. Gilles Ducharme et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser l'inspecteur municipal à effectuer les travaux suivants au cours de l'année 2016 :

- Casser du roc sur le 6^{ème} Rang entre le 2002, 6^{ème} Rang et la piste cyclable;
- Travaux de nettoyage de fossés et casser du roc dans le 6^{ème} Rang (côté Roxton Pond);
- Travaux de nettoyage de fossés et de détournement dans le chemin de la Mine et le 4^{ème} Rang;
- Remplacer un ponceau dans le 5^{ème} Rang dans le bas de la côte;
- Remplacer un ponceau dans le chemin Petit;
- Remplacer deux ponceaux dans le 6^{ème} Rang (côté Roxton Pond);
- Vérifier les ponceaux dans le 5^{ème} Rang Est et les remplacer au besoin;
- Engager une entreprise pour faire les lignes de rue dans le 8^{ème} Rang et le chemin de la Grotte;
- Travaux de réparation de la fondation dans le 6^{ème} Rang;

Adoptée

46-04-2016

9. **Octroi du contrat pour l'achat d'abat-poussière pour l'année 2016**

CONSIDÉRANT QUE les personnes suivantes étaient présentes lors de l'ouverture des soumissions qui a eu lieu le 29 mars 2016 à 14h00 :

- Madame Caroline Choquette, dir. gén. et sec.-très.;
- Madame Denyse Viens, d. g. et sec.-très. adjointe;
- Monsieur Richard Blanchette, inspecteur municipal;
- Monsieur Dominic Boisvert, HB archiviste;

CONSIDÉRANT QUE le résultat des soumissions est le suivant :

Calclo inc. : 71 054.55 \$ (montant incl. les taxes)
(0,309 \$ / litre sans taxes)

Multi-Routes inc. : 82 552.05 \$ (montant incl. les taxes)
(0.359 \$ / litre)

Somavrac C.C. inc. : 68 985.00\$ (montant incl. les taxes)
(0.300 \$ / litre sans taxes)

CONSIDÉRANT QU'après vérification des soumissions, Somavrac C. C. inc. est le soumissionnaire le plus bas et conforme;

PAR CONSÉQUENT,
Il est proposé par M. Bernard Bédard
appuyé par M. Conrad Daviau
et résolu à l'unanimité des conseillers de retenir la soumission la plus basse et conforme, soit celle de Somavrac C.C. inc. et que lesdits travaux leurs soient confiés.

Adoptée

47-04-2015

10. **Inscription au congrès 2016 de l'ADMQ**

Il est proposé par M. Conrad Daviau
appuyé par M. Gilles Ducharme
et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à s'inscrire au congrès de l'ADMQ. Que tous les frais encourus soient à la charge de la municipalité.

Adoptée

48-04-2016

11. **Nomination et désignation d'un membre du conseil autorisé à enchérir pour et au nom de la municipalité advenant la vente d'un immeuble**

CONSIDÉRANT QU'une propriété de la Municipalité du Canton de Roxton sera mise en vente pour non-paiement des taxes en juin 2016;

PAR CONSÉQUENT,
Il est proposé par Mme Diane Ferland
Appuyé par M. Éric Beauregard
Et résolu à l'unanimité des conseillers de nommer et désigner M. Gilles Ducharme à titre de membre du conseil autorisé à enchérir pour et au nom de la Municipalité du Canton de Roxton advenant la vente d'un immeuble du territoire de la Municipalité du Canton de Roxton. Qu'advenant que M. Ducharme soit dans l'incapacité de se présenter, M. Conrad Daviau est également autorisé.

Adoptée

49-04-2016

12. **Modification de l'entente intermunicipale relative à la constitution de la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains**

ATTENDU QUE la Régie intermunicipale de gestion des déchets de la région maskoutaine (ci-après, la «Régie») a été constituée par décret du gouvernement publié dans la Gazette officielle du Québec le 14 septembre 1991;

ATTENDU l'entente intermunicipale modifiant l'entente intermunicipale relative à la constitution de la Régie, entériné par décret du gouvernement publié à la Gazette officielle du Québec le 25 juillet 2009, confirmant la poursuite du mandat de la Régie intermunicipale de gestion des déchets de la région maskoutaine, jusqu'au 31 décembre 2030, sous la dénomination sociale de Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains;

ATTENDU QUE le deuxième paragraphe des articles 468.10 de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q., c. C-19) et 579 du Code municipal du Québec (L.R.Q., c. C-27.1) prévoit que l'entente de constitution d'une régie intermunicipale doit contenir le lieu de son siège social;

ATTENDU la résolution 16-027 du conseil d'administration de la Régie, en date du 23 mars 2016, entérinant le déménagement des bureaux administratifs de la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains ;

ATTENDU QU'il y a lieu d'apporter une modification à l'article 5 relative à l'adresse du siège social inscrite à l'entente intermunicipale;

ATTENDU les articles 468.11 de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q., c. C-19) et 580 du Code municipal (L.R.Q., c. C-27.1);

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par M. Éric Beauregard

appuyé par M. Gilles Ducharme

et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser la modification de l'article 5 de l'entente intermunicipale relative à la constitution de la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains, selon les termes du projet d'entente joint à la présente résolution comme annexe I.

Que le maire, ou le maire suppléant, et la directrice générale et secrétaire-trésorière sont autorisés à signer pour et au nom de la municipalité l'entente de modification de l'entente intermunicipale.

Le préambule de la présente résolution en fait partie intégrante.

Adoptée

13. **AVIS DE MOTION – Règlement modifiant le règlement municipal 250-2009 décrétant l'imposition d'une taxe pour le financement des centres d'urgence 911**

Avis de motion est par les présentes donné par M. Conrad Daviau, conseiller, qu'à une prochaine séance du conseil un projet de règlement sera présenté pour fins d'adoption. Ce projet de règlement prévoit que la taxe municipale 9-1-1 sera augmentée de 0,40\$ à 0,46\$ par mois à compter du 1^{er} août 2016.

14. **AVIS DE MOTION – Règlement modifiant le règlement no. 301-2015 pour fixer le taux de taxes et compensation pour l'exercice financier 2016**

Avis de motion est par les présentes donné par Mme Diane Ferland, conseiller, qu'à une prochaine séance du conseil un projet de règlement sera présenté pour fins d'adoption. Ce projet de règlement a pour but de modifier le tarif des licences de chiens à 10\$ chacune.

50-04-2016

15. **Ventes de garage sans permis**

CONSIDÉRANT QU'il est obligatoire pour les citoyens d'obtenir un permis pour effectuer une vente de garage sur notre territoire;

CONSIDÉRANT QU'à chaque année la municipalité autorise selon des dates précises des ventes de garage gratuites;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par M. Bernard Bédard

appuyé par M. Gilles Ducharme

et résolu à l'unanimité des conseillers que les ventes de garage sans permis soient autorisées selon les dates suivantes :

- ✓ 4 et 5 juin 2016 (remis au 11 et 12 juin en cas de pluie);
- ✓ 3 et 4 septembre 2016 (remis au 10 et 11 septembre en cas de pluie);

Adoptée

51-04-2016

16. **Centre National de cyclisme de Bromont - Demande d'autorisation d'utilisation de la voie publique pour le Défi vélo Desjardins Roule pour l'Espoir du 9 juillet 2016**

CONSIDÉRANT QUE le Centre national de cyclisme de Bromont demande l'autorisation d'utilisation de la voie publique pour le Défi Vélo Desjardins Roule pour l'Espoir du 9 juillet 2016;

CONSIDÉRANT QU'une carte démontrant le trajet emprunté lors du défi vélo a été présentée;

CONSIDÉRANT QUE le Centre national de cyclisme de Bromont a prévu des mesures afin d'assurer la sécurité des cyclistes;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par M. Conrad Daviau

appuyé par M. Gilles Ducharme

et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser l'utilisation de la voie publique pour le Défi vélo Desjardins Roule pour l'Espoir du 9 juillet 2016.

Adoptée

52-04-2016

19. **Demande de participation financière de la Paroisse Saint-Jean-Baptiste pour le déneigement pour l'hiver 2015-2016**

Il est proposé par M. Gilles Ducharme

appuyé par Mme Diane Ferland

et résolu à l'unanimité des conseillers de payer la quote-part pour le déneigement de la cour de l'église pour l'hiver 2015-2016 au montant de 1 015.61 \$.

Adoptée

53-04-2016

20. **Liste des comptes**

Il est proposé par M. Gilles Ducharme

appuyé par M. Bernard Bédard

et résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver la liste des comptes à payer totalisant 105 152.94 \$ et que ceux qui sont payés avant ce jour soient ratifiés.

Adoptée

Je, Caroline Choquette, secrétaire-trésorière, certifie que la Municipalité du Canton de Roxton dispose des fonds nécessaires au paiement de ces comptes prévus au budget.

54-04-2016

21.1 **Mandat au service d'aménagement de la MRC d'Acton pour la préparation d'un projet de règlement modifiant le règlement de zonage 181-2003**

Il est proposé par M. Conrad Daviau appuyé par Mme Diane Ferland et résolu à l'unanimité des conseillers de mandater le service d'aménagement de la MRC d'Acton pour la préparation d'un projet de règlement modifiant le règlement de zonage 181-2003. Que le projet de règlement inclut les éléments suivants :

- Critères et conditions à respecter pour installer une remorque, boîte de camion ou conteneur sur une propriété;
- Agrandissement de l'îlot déstructuré de la zone 510;
- Autoriser l'usage « élevage » dans la zone 510 sous certaines conditions;
- Revoir les superficies et largeurs minimales nécessaires d'un lot pour la construction d'une maison.

Adoptée

55-04-2016

21.2 **Approbation de la liste de destruction des archives**

CONSIDÉRANT QUE M. Dominic Boisvert, archiviste, a produit la liste de destruction des archives de la municipalité;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par M. Gilles Ducharme appuyé par M. Éric Beauregard et résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver la liste de destruction des archives tel que présentée.

Adoptée

56-04-2016

21.3 **Mandat à M. Jean Beuchesne de WSP Canada pour la préparation des plans et devis pour le rechargement et le pavage du 6^{ème} Rang (section située entre le chemin Shefford et le chemin Granby)**

Il est proposé par M. Éric Beauregard
appuyé par M. Bernard Bédard
et résolu à l'unanimité des conseillers de mandater
M. Jean Beuchesne, de WSP Canada inc., pour la préparation des
plans et devis pour le rechargement et le pavage du 6^{ème} Rang.

Adoptée

57-04-2016

21.4 **Appels d'offres pour les travaux de rechargement du chemin de la Mine (entre le 4^{ème} et le 5^{ème} Rang) ainsi que le 6^{ème} Rang (côté de Roxton Pond)**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité prévoit recharger les chemins suivants :

- Chemin de la Mine (partie située entre le 4^{ème} et le 5^{ème} Rang;
- 6^{ème} Rang (côté Roxton Pond);

CONSIDÉRANT QUE selon la loi, tout achat de fourniture de plus de 25 000 \$ doit être fait au moyen de soumissions par invitation envoyées auprès d'au moins deux fournisseurs;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par Mme Diane Ferland
appuyé par M. Conrad Daviau
et résolu à l'unanimité des conseillers ce qui suit :

- ✓ Qu'un prix sera demandé pour de la pierre concassée MG-20 conforme aux normes du MTQ microdeval plus petit ou égal à 28 pour une quantité approximative de 4 600 tonnes;
- ✓ Que le prix à la tonne métrique devra inclure le matériel ainsi que le transport;
- ✓ Que le billet de pesée sera obligatoire pour chaque voyage;
- ✓ Qu'une clause relative aux travaux retardés ou non commencés prévoyant le paiement d'une compensation pour les dommages au coût de 100 \$ / jour soit incluse dans le devis.

Adoptée

23. **Correspondance**

Les membres du conseil ont tous reçu le bordereau de la correspondance reçue.

58-04-2016

19. **Levée de l'assemblée**

Il est proposé par M. Éric Beauregard appuyé par M. Bernard Bédard et résolu à l'unanimité des conseillers que l'assemblée soit levée à 20 h 22.

Adoptée

Stéphane Beauchemin
Maire

Caroline Choquette
Directrice générale et
secrétaire-trésorière

Je, Stéphane Beauchemin, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du code municipal.
